

La restauration des berges du Marais commencent au Perrier



Dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

A partir de septembre 2020

Dans le cadre de sa compétence "restauration des milieux humides", la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts assure des programmes de restauration de zones humides du marais Breton, au travers de divers

programmes, de contractualisation, mais aussi au travers du prélèvement de la taxe GEMAPI.

La Communauté de Communes a décidé de faire des marais du Perrier un site pilote pour la mise en œuvre de ses politiques de conservation de la qualité des milieux aquatiques. Elle souhaite améliorer la qualité des masses d'eau de ses marais et est soutenue dans cette démarche par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental de la Vendée, à travers un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) jusqu'en 2021.

La préservation des milieux humides : un programme sur 2 ans sur une zone test au Perrier

Ce programme de restauration a débuté en 2020 sur une zone test sur la commune du Perrier. Les marais de Le Perrier s'étendent sur 3 000 hectares. Ce programme s'attache à améliorer :

- La qualité des eaux superficielles et souterraines (réduire et traiter les pollutions)
- La qualité des milieux aquatiques, des cours d'eaux et des zones humides.

En effet, plusieurs questions se posent pour préserver la qualité de ces marais, plus généralement la relation générale entre un milieu, les activités humaines et celle de la gestion collective.

C'est un nouveau mode opératoire qui est aujourd'hui testé sur ce secteur, il prend en compte le souhait d'améliorer la qualité des masses d'eau, la biodiversité en concertation avec les activités économiques du territoire.

Une volonté commune entre les acteurs et une co-construction

Afin de construire ce programme d'actions, différents acteurs se sont mobilisés sur un secteur d'expérimentation pour améliorer la qualité des milieux aquatiques:

- Les agriculteurs du secteur de travail, premiers gestionnaires de ces espaces
- Les syndicats de marais
- Le Forum des marais Atlantiques et du Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire (conseils techniques).

La concertation, l'adhésion des partenaires et la recherche d'un projet commun pour nos marais ont permis de lancer ces premiers travaux sur les Marais de Monts.

Les moyens de restauration : les travaux en cours depuis septembre 2020

Les travaux coordonnés par le Syndicat de Marais de Saint-Jean de Monts s'attachent à concilier pratiques agricoles, préservation des végétations de bord de fossés, restauration des profils de berge.

Les interventions ont été lancées suite à une évaluation environnementale qui a relevé l'état des berges, leur degré de végétalisation, la présence d'espèces végétales invasives. Ce travail permet de fournir au pelleteur du Syndicat de Marais un ensemble de cartes définissant les zones et les techniques d'intervention à mettre en œuvre : 4 niveaux d'intervention en fonction de l'état de chaque secteur sont proposés pour cette première opération.

Les moyens apparus comme nécessaires pour la restauration des milieux humides, dans le cadre du CTMA, sont :

1. Les aménagements physiques des berges.
2. La gestion des masses d'eau, la gestion des niveaux d'eau.
3. La coordination des modes d'entretien : curage / broyage / pâturage / fauche...

4. L'implantation de végétations rivulaires (rhizomes, graines, racines...) et aquatiques qui ont un intérêt paysager, hydraulique, biologique, social et parfois économique.
5. La préservation des massifs de roselière existants dans l'optique d'une extension.
6. La lutte ponctuelle et ciblée contre les espèces invasives comme la jussie.

Contact Projet

Jean-Guy ROBIN

*Chargé de gestion des milieux sensibles (zones humides et littorales)
et de la politique de la biodiversité*

Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

46, place de la Paix - 85167 Saint Jean de Monts

02 51 59 98 90 / 06.87.23.25.93

jeanguy.robin@omdm.fr

Contact Presse

Alice HERBRETEAU

Chargée des relations presse

Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

46, place de la Paix - 85167 Saint Jean de Monts

02 51 58 07 89

alice.herbreteau@omdm.fr